

À LA LOUPE (2/3)

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉES EN CONSERVATION-RESTAURATION DE NIVEAU I (1975-2018)

LIVRAISON 2. L'ACTIVITÉ DES DIPLÔMÉES AUJOURD'HUI

Avant-propos

Cet article constitue la deuxième livraison d'une étude quantitative en trois volets, consacrée aux personnes ayant obtenu le diplôme de l'une des quatre formations françaises en conservation-restauration de niveau I entre 1975 et 2018, ci-après dénommées « les diplômées » compte tenu du caractère très majoritairement féminin de cette population.¹ Le premier volet décrivait la répartition de cette population (N = 1 719) par formation, sexe et spécialité. Le présent article porte sur l'activité des diplômées au 1^{er} janvier 2020, analysée au prisme du champ d'activité (conservation-restauration ou autre), du lieu d'exercice (en France ou à l'étranger), et du statut d'emploi (exercice salarié ou indépendant). La prochaine et dernière livraison étudiera de façon plus approfondie les 1 320 diplômées travaillant aujourd'hui en conservation-restauration comme salariées ou indépendantes.

Objectifs et méthodologie de l'étude

Le premier volet de l'étude, publié précédemment dans ces pages, a mis en évidence le nombre total de diplômées sorties entre 1975 et 2018, qui s'élève à 1 719, ainsi que leur répartition par formation, sexe et spécialité. Le deuxième volet présenté ici, ainsi que le prochain, visent à enrichir cette photographie de la population des diplômées d'une description la plus détaillée possible de leur situation professionnelle aujourd'hui. **Que sont devenues les diplômées en conservation-restauration de niveau I ?** Telle est la question qui a guidé la collecte de données.

Les deux chercheurs ont d'abord procédé à une interrogation systématique des bases de données administratives sur les entreprises créées en France pour identifier les diplômées qui avaient créé une entreprise et, le cas échéant, en documenter les caractéristiques (année de création et éventuellement de fermeture, localisation, code d'activité, forme juridique).² Nous avons ainsi pu identifier 1 070 diplômées ayant créé une entreprise, soit 62 %. **Ensuite, pour toutes les diplômées y compris les personnes ayant créé une entreprise, nous avons procédé à une caractérisation complémentaire fondée sur le recueil et le croisement de « traces » numériques sur internet** (sites personnels et réseaux sociaux principalement, mais aussi annuaires professionnels accessibles en ligne, articles de presse et autres publications mentionnant les personnes). C'est à l'issue de cette minutieuse collecte que nous avons pu, enfin, coder la situation des personnes aujourd'hui : en activité ou non (retraite, décès), dans

¹ Dans la suite du texte, le terme « diplômées » signifie donc « diplômées et diplômés ».

² A la fin de cet article, un encadré présente l'ensemble des données mobilisées dans ce volet et dans le précédent, et les variables construites à l'issue du travail de codage. Nous reprenons dans le texte les principaux éléments de la méthodologie pour donner à voir la démarche suivie.

le champ de la conservation-restauration ou en dehors, en France ou à l'étranger, en exercice salarié ou indépendant, etc. La collecte a été aussi l'occasion de recueillir des données plus qualitatives (présentation de soi, curriculum vitae, extrait d'interview, post de blog...), que nous utiliserons à titre illustratif seulement dans la mesure où le recueil n'est pas systématique.

La collecte ayant eu lieu entre novembre 2019 et janvier 2020, nous fournissons ici une description de la population au 1^{er} janvier 2020. En définitive, nous avons trouvé des informations sur l'activité de 1 598 personnes, soit 93 % des diplômées, et des informations suffisamment récentes nous ayant permis de **coder de façon fiable leur situation actuelle pour 1 531 personnes, soit 89 % de notre population d'étude**. Nous présentons ici les enseignements généraux sur l'emploi des diplômées aujourd'hui, sachant que la troisième et dernière livraison apportera davantage de précisions sur la situation des diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration.

Au 1^{er} janvier 2020 : plus de 1 300 diplômées en activité en conservation-restauration

Le premier enseignement est que **1 320 diplômées, soit 77 % de la population, sont en activité dans le champ de la conservation-restauration aujourd'hui**. Cela signifie que suffisamment d'indices ont pu être recueillis par les chercheurs sur ces personnes pour établir l'existence d'une entreprise « active » à leur nom ou l'occupation d'un poste de salarié, en France ou à l'étranger – nous verrons plus loin qu'une grande variété de situations d'emploi est représentée. Comme le montre le Tableau 3, le reste de la population se répartit comme suit : 151 diplômées sont en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, 41 sont à la retraite, 19 sont décédées. Enfin, il n'a pas été possible d'identifier la situation actuelle de 188 personnes, soit 11 % de la population. Elles apparaissent ici comme « non renseignées » (N.R.) même si des traces d'activité anciennes et notamment des notifications de fermeture d'entreprise ont pu être collectées pour 68 d'entre elles.

Tableau 1. Situation au 1er janvier 2020 des diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018)

| Formation | Effectifs | % |
|--|------------------|--------------|
| Personnes actives en conservation-restauration | 1 320 | 76,8 |
| Autre activité | 151 | 8,8 |
| Retraite | 41 | 2,4 |
| Décès | 19 | 1,1 |
| N.R. | 188 | 10,9 |
| Ensemble | 1 719 | 100,0 |

Étant donné la méthodologie adoptée, nous considérons qu'il est peu probable que des personnes actives en conservation-restauration aujourd'hui n'aient pas été identifiées. Il est très probable en revanche que parmi les diplômées dont la situation actuelle n'a pas pu être renseignée ou vérifiée se trouvent des personnes décédées, à la retraite ou exerçant une activité en dehors du champ de la conservation-restauration. A l'appui de cette hypothèse, notons que les diplômées de la génération 1, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme entre 1975 et 1990, sont sur-présentées dans la catégorie N.R. Avant d'analyser les situations d'emploi des personnes actives en conservation-restauration, nous allons nous pencher sur les diplômées ayant quitté ce champ d'activité.

Céramiste d'art, professeure des écoles, coach de vie, comptable... : une variété de parcours en dehors du champ de la conservation-restauration

Au sein de la population des diplômées, 151 personnes ont été identifiées comme poursuivant une carrière en dehors du champ de la conservation-restauration. Les activités exercées par ces diplômées au 1^{er} janvier 2020 sont très variées : de « céramiste d'art » à professeure des écoles en passant par « coach de vie » ou comptable. Dans le Tableau 4, il apparaît que **les deux tiers des personnes en activité en dehors du champ de la conservation-restauration aujourd'hui travaillent dans les secteurs culturel et éducatif**, envisagés au sens large – ce sont d'ailleurs des secteurs également investis, à titre secondaire, par certaines diplômées identifiées comme exerçant dans le champ de la conservation-restauration, notamment en ce qui concerne la création et l'éducation dans les domaines artistique et culturel. Au contraire, **le tiers restant de la sous-population à l'étude ici travaillent aujourd'hui dans des secteurs beaucoup plus éloignés comme le travail social, les ressources humaines, la viticulture ou la confiserie.**

Tableau 2. Les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, au 1er janvier 2020

| Secteur d'activité | Effectifs | % |
|--|------------|--------------|
| <i>Création</i> : peintre, céramiste d'art, graveur, illustrateur naturaliste, photographe plasticienne, auteur, joaillière, décorateur... | 41 | 27,2 |
| <i>Autre activité culturelle</i> : éditrice, traductrice, infographiste, architecte, commissaire d'exposition, documentaliste... | 30 | 19,9 |
| <i>Education</i> : professeur des écoles, professeur de français, d'arts plastiques, d'iconographie, médiateur culturel, animateur d'ateliers... | 31 | 20,5 |
| <i>Santé et social</i> : thérapeute, puéricultrice, coach de vie, professeur de yoga, cadre en santé publique... | 17 | 11,3 |
| <i>Emploi de cadre hors secteur culturel</i> : gestionnaire ressource humaine, ingénieur en chimie et environnement, comptable... | 14 | 9,3 |
| <i>Autre activité</i> : hébergement, jardinage, viticulture, vente, restauration, confiserie, agent d'accueil, secrétaire juridique... | 18 | 11,9 |
| Ensemble | 151 | 100,0 |

Au-delà du comptage des effectifs, la collecte de données a permis de repérer **différents parcours** suivis par les diplômées en dehors du champ de la conservation-restauration, et c'est aussi à partir de ces différences que le regroupement des activités en six grands secteurs, présenté dans le Tableau 4, a pu être réalisé. **La trajectoire des diplômées qui consacrent aujourd'hui l'entièreté de leur activité à la création semble ainsi répondre à une réorientation désirée, vers une activité correspondant davantage à leur vocation initiale ou « passion »,** à l'instar de cette diplômée qui déclare sur son site personnel qu'elle a quitté « *le milieu de la restauration pour vivre enfin de son art : l'écriture* ». Les activités de création et de conservation-restauration sont alors présentées comme en rupture. Cependant, lorsque ces personnes évoquent leur parcours sur leurs sites internet personnels ou dans des articles de presse, elles insistent aussi sur le fait qu'elles mobilisent dans leur travail de création des compétences acquises en conservation-restauration, par exemple « *la patience* », « *l'habileté*

manuelle », « le sens des couleurs et la sensibilité artistique ». Il en va de même pour les diplômées qui embrassent une carrière dans un autre secteur culturel comme le graphisme ou le commissariat d'exposition.

Pour les neuf diplômées qui sont devenues professeures des écoles, il s'agit d'une réorientation vers une activité offrant l'assurance d'une stabilité financière et géographique, et des horaires de travail fixes. Les personnes qui ont passé le concours de la fonction publique, ou intégré une école privée locale, avaient presque toutes préalablement une entreprise en conservation-restauration, et sans doute connu les aléas de l'exercice indépendant. Les autres réorientations observées dans le secteur éducatif – principalement vers l'enseignement des arts plastiques en collègue ou lycée, ou l'animation d'ateliers de poterie, gravure, aquarelle ou peinture pour adultes ou enfants – sont motivées par les mêmes raisons mais sont moins radicales dans la mesure où les personnes restent connectées au domaine artistique. Certaines diplômées exercent d'ailleurs en parallèle, pour un temps au moins, les activités d'enseignement, de conservation-restauration et même parfois de création. Une diplômée a fait évoluer son entreprise individuelle, d'atelier de conservation-restauration en lieu d'enseignement et d'animation, en changeant simplement de code d'activité.

Les réorientations vers les métiers du soin sont le fruit de projets de reconversion professionnelle radicaux qui semblent faire souvent suite à la rencontre de difficultés dans le monde de la conservation-restauration. Ces difficultés n'étaient pas nécessairement financières mais s'accompagnaient souvent de frustrations et d'un besoin de retrouver du sens au travail – besoin comblé par la dimension altruiste des activités des secteurs sanitaire, social et médico-social. Il en va ainsi d'une restauratrice qui dit avoir cessé d'exercer son métier après vingt-cinq ans « pour des raisons de santé » et qui est devenue formatrice pour les déficients visuels, ou d'une diplômée qui devient coach pour les personnes rencontrant des situations de souffrance au travail après s'être elle-même « affronté » à ce qu'elle appelle « l'administration culturelle » lorsqu'elle travaillait dans le monde de la conservation-restauration. **Ces diplômées ont en commun d'avoir repris des études, obtenu de nouveaux diplômes ou au moins suivi des formations pour pouvoir embrasser leur nouvelle carrière. Cet aspect est aussi commun aux personnes occupant aujourd'hui un emploi de cadre dans un autre secteur, sauf qu'elles n'ont pas toujours exercé la conservation-restauration.** Une diplômée a par exemple intégré une école d'ingénieur à sa sortie de l'INP, une autre s'est inscrite en Master en marketing peu après avoir obtenu son diplôme de Paris 1.

Les diplômées qui ont choisi de travailler dans d'autres secteurs d'activité que la culture ou le soin dans des emplois à niveau de qualification inférieur à celui atteint en conservation-restauration (par exemple : agent d'accueil, secrétaire juridique, pâtissière, jardinier), enfin, ont plus rarement repris des études. Pour certaines, ce sont des **emplois contractés du temps de leur formation** en conservation-restauration ou en début de carrière, dans une logique de soutien à l'activité, et qui sont devenus leur métier. Pour d'autres, ce sont des **activités choisies après une période de chômage ou de faible activité, dans une perspective de reconversion.** Un cas illustre bien ce parcours : une diplômée qui a préparé un CAP en pâtisserie et qui est présentée, dans un article qui lui a été consacré il y a quelques années dans le journal hebdomadaire de sa ville, comme « surqualifiée reconvertie ». Quand elle a changé de voie pour suivre une passion qui remonte à l'enfance, elle avait 45 ans et peinait à se reconstituer une clientèle en conservation-restauration après avoir déménagé en région. Elle a depuis créé son entreprise de fabrication de chocolat et de produits de confiserie qu'elle diffuse dans les points de vente biologiques de son département.

Toutes ces trajectoires de sorties du champ de la conservation-restauration sont donc le fruit d'opportunités et de motivations multiples, et de circonstances propres à chaque diplômée,

et peuvent prendre des formes variées. En particulier, le projet de reconversion ne signe pas forcément l'arrêt de l'exercice indépendant. **Dans beaucoup de cas identifiés, néanmoins, la sortie intervient quasiment systématiquement après une période d'activité dans le domaine de la conservation-restauration vécue comme difficile, pour différentes raisons, et définie comme non soutenable dans la durée par les intéressées.**

Les diplômées en activité en conservation-restauration : l'exercice indépendant est prédominant à 70 %, sauf à l'étranger

Caractérisons à présent l'activité des 1 320 diplômées identifiées comme étant en activité dans le champ de la conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020. En première approche, les données collectées permettent de décrire la population sous deux dimensions principales qu'il est intéressant de croiser : le lieu de travail (France vs. pays étranger) et la situation d'emploi (exercice indépendant vs. exercice salarié). En ce qui concerne le premier aspect, l'enquête révèle que **12 % des diplômées (164 personnes) qui travaillent aujourd'hui en conservation-restauration exercent à l'étranger**, principalement en Europe (notamment en Belgique, au Royaume-Uni, en Suisse et en Italie) et en Amérique du nord (États-Unis et Canada). Mais les diplômées sont présentes dans toutes les régions du monde comme le montre le tableau 3. **En France, un peu plus de la moitié des diplômées exercent en Ile-de-France, et un tiers ont un poste dans un établissement parisien ou une entreprise dont le siège est situé à Paris *intra muros*.** Nous reviendrons sur cette question de la répartition géographique des diplômées, notamment celles en exercice indépendant en France, dans la prochaine livraison.

Tableau 3. Les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité dans le champ de la conservation-restauration, au 1er janvier 2020

| Lieu d'exercice | Effectifs | % |
|--|--------------|--------------|
| Hors de France | 164 | 12,4 |
| Autre pays d'Europe (principalement Belgique, Royaume-Uni, Suisse et Italie) | 89 | 6,7 |
| Amériques (principalement États-Unis et Canada) | 50 | 3,8 |
| Asie et Océanie | 17 | 1,3 |
| Afrique et Moyen-Orient | 8 | 0,6 |
| France | 1 156 | 87,6 |
| Paris | 414 | 31,4 |
| Ile-de-France hors Paris | 184 | 13,9 |
| Autre région en France | 558 | 42,3 |
| Ensemble | 1 320 | 100,0 |

Concernant maintenant la situation d'emploi des diplômées, il est nécessaire de dire d'abord un mot du travail de codage réalisé par les chercheurs. Dans cette étude, une personne est identifiée comme salariée lorsqu'elle occupe un poste dans une organisation (atelier privé, musée, bureau d'études, centre de recherche, université...) qui lui procure ses moyens d'exercer.³ En conséquence, les personnes qui sont membres d'une société de portage ou d'une société coopérative sont ici comptabilisées comme des indépendantes dans la mesure où elles doivent elles-mêmes générer les commandes et contrats sur lesquels elles travaillent ou les opportunités de collaborations. En ce qui concerne leur identité professionnelle, les

³ Nous reviendrons sur la variété des organisations représentées dans la prochaine et dernière livraison de l'étude.

présentations de soi collectées sur les réseaux sociaux ou les sites personnels suggèrent d'ailleurs qu'elles se considèrent elles-mêmes généralement comme des indépendantes : elles sont ainsi nombreuses à utiliser les vocables « travailleur indépendant », « freelance » ou « à mon compte ». Nous avons identifié 46 personnes dans cette situation, dont trois sont aussi par ailleurs salariées au sens où nous l'avons défini plus haut et ont donc été comptabilisées comme salariées. Enfin, 43 salariées ont aussi une entreprise active. Il s'agit soit de personnes occupant un poste à mi-temps, notamment dans les établissements de formation, soit de personnes qui viennent d'obtenir leur poste de salarié et n'ont pas encore clôturé leur entreprise. Nous reviendrons sur ces situations d'emploi dans la prochaine livraison. Pour l'heure, il s'agit d'analyser la répartition entre indépendantes et salariées dans l'ensemble de la population, puis selon le lieu d'exercice et la spécialité.

Le premier résultat est que l'exercice indépendant est prédominant par rapport à celui de salarié, ce qui confirme une représentation en vigueur dans la profession. Comme l'indique le Tableau 4, **70 % des diplômées sont en exercice indépendant et 30 % en exercice salarié. Ce rapport s'accroît encore en France où 76 % des diplômées exercent en tant qu'indépendantes et 24 % en tant que salariées. Au contraire, à l'étranger, le rapport s'inverse : 72 % des diplômées sont salariées et 28 % seulement exercent comme indépendantes.** Pour le dire autrement, les diplômées installées à l'étranger sont sur-représentées chez les salariées : elles comptent pour 30 % des salariées alors qu'elles ne représentent que 12 % de l'ensemble de la population exerçant la conservation-restauration.

Tableau 4. Les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité dans le champ de la conservation-restauration

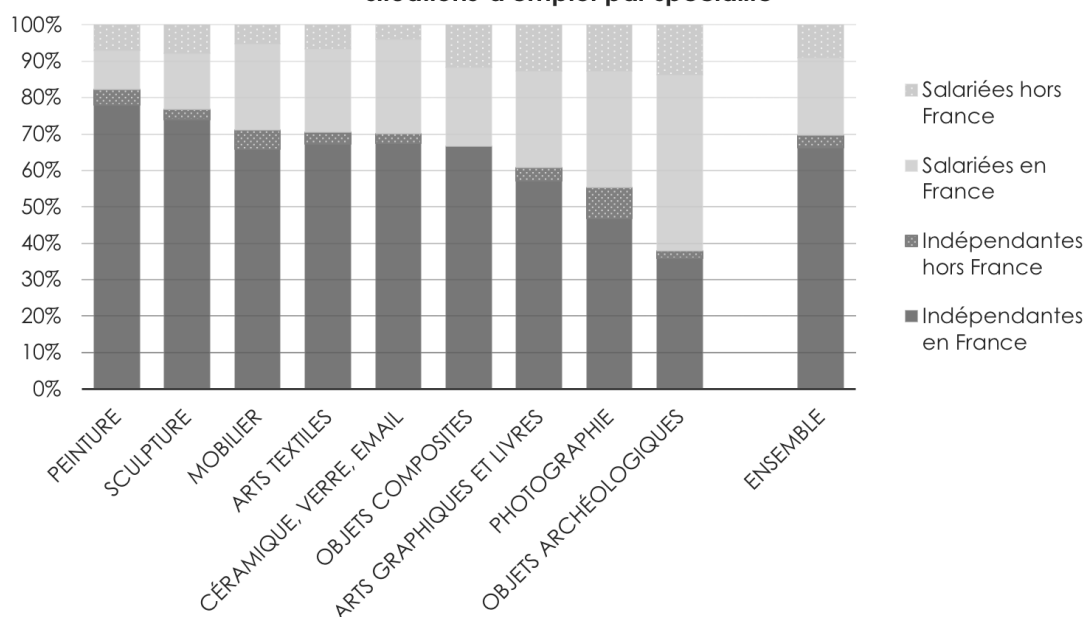
| Situation d'emploi | Effectifs | % | Effectifs en France | % | % Hors France |
|----------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|---------------|
| Exercice salarié | 400 | 30,3 | 282 | 24,4 | 29,5 |
| Exercice indépendant | 920 | 69,7 | 874 | 75,6 | 5,0 |
| Ensemble | 1 320 | 100,0 | 1 156 | 100,0 | 12,4 |

Seule une étude approfondie des trajectoires de mobilité et des motivations exprimées par les diplômées qui se sont installées à l'étranger ou en ont le projet permettrait de comprendre ce que recouvre ces résultats. A la vue des récits recueillis au gré de la collecte de données, il nous est néanmoins possible de formuler des hypothèses. Pour certaines diplômées, travailler à l'étranger correspond à un projet d'ordre personnel, soit qu'elles aient suivi leur conjoint ayant obtenu un poste à l'étranger, soit qu'elles aient rencontré leur conjoint sur place lors d'un stage ou d'un premier emploi et qu'elles aient décidé de rester dans le pays, soit qu'elles étaient elles-mêmes d'une nationalité autre que française et qu'elles soient reparties dans leur pays une fois leur diplôme en poche, soit encore qu'elles aient nourri le projet de vivre à l'étranger de longue date quelques soient les opportunités d'emploi en France. Pour d'autres, le projet de mobilité est au contraire lié à la structure d'opportunité des emplois en France et à ce qui est perçu comme étant une pénurie de poste « en institution », c'est-à-dire dans des musées ou des centres de recherche dédiée à la conservation-restauration. Travailler à l'étranger représente alors une opportunité d'exercer comme salariée. Sans la valider, les résultats énoncés plus haut viennent à l'appui de cette hypothèse dans la mesure où les personnes installées à l'étranger occupent majoritairement des postes de salariées.

Des opportunités d'emploi en conservation-restauration qui varient selon les spécialités

Une dernière série d'observations générales peut être réalisée en croisant les situations d'emploi et les spécialités des diplômées actives en conservation-restauration aujourd'hui. Le Graphique 1, qui a été ordonné, met clairement en évidence la variété des structures d'opportunités d'emploi offertes selon les spécialités.⁴

Graphique 1. Les diplômées en conservation-restauration de niveau I actives dans le champ de la conservation-restauration (1975-2018) : situations d'emploi par spécialité



A gauche, figurent les spécialités dans lesquelles ont été formées les diplômées qui aujourd'hui exercent très majoritairement en tant qu'indépendantes. Ainsi, **la peinture et la sculpture sont des spécialités dans lesquelles les indépendantes sont sur-représentées** (respectivement 82 % et 77 % des diplômées exercent comme indépendantes, contre 70 % dans l'ensemble). A droite apparaissent les spécialités offrant davantage d'opportunités de travail salarié que la moyenne : **les arts graphiques et livres, la photographie et les objets archéologiques sont les spécialités dans lesquelles les salariées sont sur-représentées** (respectivement 39 %, 45 % et 62 % des diplômées sont salariées contre 30 % dans l'ensemble). Dans le cas de ces trois spécialités à forte proportion de salariées, et notamment dans celui de la photographie, une bonne part de cette sur-représentation est liée à l'occupation, par les diplômées, de postes de salariés à l'étranger, qui apparaît ici en texture pointillée comme étant plus importante que la moyenne.

En définitive, la répartition entre exercice indépendant et salarié telle qu'elle apparaît dans la population d'ensemble, et qui donne l'exercice indépendant comme très majoritaire, masque des différences importantes entre spécialités. Comme les spécialités sont aussi différemment peuplées, il est tentant d'imputer un lien entre les opportunités d'emploi disponibles et les

⁴ Pour une présentation des spécialités et de leur répartition dans la population, le lecteur devra se reporter à la première livraison de cette étude publiée dans le précédent bulletin.

effectifs de diplômées. Ainsi, les deux spécialités affichant les plus grandes proportions d'indépendants sont aussi les spécialités les plus peuplées (les spécialités peinture et sculpture représentent 33 % et 19 % de la population des diplômées actives en conservation-restauration), ce qui va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les opportunités d'emploi salarié sont d'autant plus réduites que les effectifs sont importants. Mais les deux autres spécialités parmi les plus peuplées (arts graphiques et archéologie, représentant 14 % et 12 % de la population active en conservation-restauration) présentent des proportions de salariées bien supérieures à la moyenne. En archéologie en particulier, l'exercice salarié est même prépondérant. Il n'y a donc pas de relation linéaire entre l'importance des effectifs de diplômées et leur répartition entre indépendantes et salariées. Il semblerait, plutôt, que **les spécialités se soient développées au fil du temps de telle sorte qu'elles offrent aujourd'hui en France des structures d'emploi différentes, certaines étant plus propices au travail salarié et d'autre quasi-exclusivement organisée sur le modèle de l'indépendance.**

Conclusion et perspectives

A l'issue de ce deuxième volet de l'étude, nous disposons d'une photographie plus précise de la situation des diplômées aujourd'hui. **Nous connaissons désormais le nombre total de diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020, soit 1 320 personnes, et leur répartition par lieu d'exercice et situation d'emploi.** Les principaux enseignements sur cette population sont les suivants : **12 % des diplômées exercent la conservation-restauration à l'étranger**, principalement en Europe et en Amérique du nord ; en France, on observe une concentration des diplômées en Ile-de-France et particulièrement à Paris ; **30 % des diplômées occupent des postes salariés et 70 % exercent comme indépendantes.** Ce ratio est encore plus accentué en France où 76 % des diplômées sont indépendantes, mais il s'inverse à l'étranger où la majorité des diplômées sont salariées. Certaines spécialités offrent davantage d'opportunités de travail salarié (objets archéologiques, photographie, arts graphiques et livres) quand d'autres sont quasi-exclusivement organisées sur le modèle de l'indépendance (peinture, sculpture).

Si l'analyse statistique permet de faire apparaître des résultats portant sur l'ensemble de la population, elle tend aussi à oblitérer la complexité et le caractère dynamique des trajectoires individuelles. L'analyse des parcours de reconversion le montre sans doute de façon exemplaire : pour de multiples raisons, les diplômées peuvent changer de situation, et donc de catégorie statistique. Ces changements ne s'opèrent pas du jour au lendemain mais prennent parfois plusieurs années. Il en va de même des personnes qui choisissent de s'installer à l'étranger ou de créer leur entreprise. Les catégories mobilisées pour l'analyse sont donc bien plus perméables que ne le suggère la photographie présentée ici. Dans la prochaine et dernière livraison, nous examinerons encore plus précisément les situations des diplômées exerçant la conservation-restauration en tant que salariées et indépendantes.

À suivre...

Léonie Hénaut et Gaspard Salatko

Léonie HÉNAUT est sociologue, chargée de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations et membre de la faculté permanente de SciencesPo.

Gaspard SALATKO est anthropologue, chercheur associé au Centre Norbert Elias.

Encadré méthodologique : sources, variables et travail de codage

| Population | Variable | Variable détail | Sources | Remarques sur le travail de codage réalisé |
|------------------------|---|---|--|---|
| Ensemble (N= 1 719) | Formation | 5 modalités : Paris 1, Paris 1 VAE, INP, Avignon, Tours | 3 sources ont été croisées et les doublons supprimés : (1) Liste des diplômées tenue par la FFCR (2) Listes fournies par les formations (3) Listes et répertoires tenus par les associations d'élèves et anciens élèves | La personne ayant obtenu le diplôme de la formation d'Avignon par VAE a été comptabilisée comme diplômée d'Avignon. Dans les rares cas où la personne a obtenu deux des diplômes, le dernier obtenu a été utilisé pour coder la formation. |
| | Année diplôme | Variable continue, valeurs comprises entre 1975 et 2018 | | |
| | Spécialité à l'issue de la formation | 9 modalités : peinture, sculpture, arts graphiques et livres, objets archéologiques, céramiques-verre-émail, arts textiles, photographie, mobilier, objets composites | | La spécialité « objets composites » regroupe des spécialités rares (moins de 50 occurrences) et qui impliquent le traitement de problématiques similaires en lien avec le caractère composite et souvent évolutif des matériaux constitutifs des objets : art contemporain, art médiatique, collections médicales, installations, instruments de musique, matériaux organiques, naturalia, objets ethnographiques, objets techniques, restes humains, sceaux. Les diplômées de l'INP formées dans la section « arts du métal » ont été catégorisées dans les spécialités objets archéologiques, sculpture ou objets composites selon leur inclination majeure telle qu'elle pouvait apparaître dans les titres de leur mémoire de fin d'étude ou d'autres informations. |
| | Sexe | 2 modalités : homme, femme | | Le prénom des diplômées a servi de base au travail de codage. Dans les rares cas où celui-ci était mixte ou inconnu des chercheurs, une recherche complémentaire sur internet a été réalisée pour identifier les personnes et leur sexe (sites personnels et réseaux sociaux principalement, annuaires professionnels avec photographie, mais aussi articles de presse et autres publications mentionnant les personnes). |
| | Génération | 4 modalités : génération 1 (diplôme obtenu entre 1975 et 1990), génération 2 (1991-2001), génération 3 (2002-2010), génération 4 (2011-2018) | | Les générations ont été définies par les chercheurs de façon à constituer quatre sous-populations de taille et d'amplitude temporelle similaires pour donner à voir des grandes évolutions (ex. féminisation). Les bornes ne correspondent pas à des événements historiques précis. |
| | Situation au 1 ^{er} janvier 2020 | 5 modalités : en activité en conservation-restauration, en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, décès, retraite, non renseignées (N.R.) | | 2 types de sources ont été mobilisées et croisées : (1) Bases de données administratives sur les entreprises créées en France : principalement <i>societe.com</i> , <i>verif.com</i> et <i>infogreffe.fr</i> |

| | | | | |
|---|--------------------|---|--|---|
| | | | (2) Traces numériques : sites personnels et réseaux sociaux (principalement LinkedIn, Viadeo, Copains d'avant, Facebook), mais aussi annuaires et répertoires professionnels accessibles en ligne, organigrammes des établissements dans lesquels les diplômées sont salariées, articles de presse locale ou spécialisée, ou toutes autres publications mentionnant les personnes (ex. rapport d'activité, site d'attribution des marchés publics) | conservation-restauration) ; elle est dirigeante d'une entreprise active au 1 ^{er} janvier 2020 et intervenant en conservation-restauration ; elle réalise des opérations de conservation-restauration en étant membre d'une société de portage ou une société coopérative. (4) Une personne a été codée comme travaillant en dehors du champ de la conservation-restauration dans les cas suivants : la diplômée déclare elle-même s'être reconvertie et explique son parcours, la même personne apparaît dans la même source comme étant titulaire du diplôme mentionné dans la base et occupant un poste ou travaillant dans un autre secteur, ou suffisamment d'indices ont été réunis pour identifier la diplômée (même nom et lieu de résidence identique à celui mentionné dans une autre source). (5) Dans tous les autres cas, la personne a été codée comme « non renseignée » (N.R.). Les chercheurs se sont efforcés de réduire le nombre de « N.R. » au minimum, tout en restant rigoureux dans le codage, fondé sur le croisement des sources et la réunion d'indices. Par exemple, une personne qui indique travailler « en freelance » sur sa page LinkedIn mais dont l'entreprise a été fermée l'an dernier ou pour laquelle nous n'avons pas trouvé d'entreprise ni de trace indiquant une situation de portage salarial a été codée comme « N.R. ». |
| Diplômées en dehors du champ de la conservation-restauration (N= 151) | Secteur d'activité | 6 modalités : création, autre activité culturelle, éducation, santé et social, cadre dans un autre secteur, autre | | |
| Diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration (N=1 320) | Situation d'emploi | 2 modalités : exercice salarié, exercice indépendant | Ont également été consultées de façon systématiques les listes des membres des équipes pédagogiques des formations françaises de niveau I en conservation-restauration | Une personne est identifiée comme salariée lorsqu'elle occupe un poste dans une organisation (atelier privé, musée, bureau d'études, centre de recherche, université...) qui lui procure ses moyens d'exercer. En conséquence, les personnes qui sont membres d'une société de portage ou d'une société coopérative sont ici comptabilisées comme des indépendantes dans la mesure où elles doivent elles-mêmes générer les commandes et contrats sur lesquels elles travaillent ou les opportunités de collaborations. Sont également codées comme travaillant en exercice indépendant les diplômées qui ont une entreprise dans le champ de la conservation-restauration active au 1 ^{er} janvier 2020. |
| | Lieu d'exercice | 7 modalités : 3 modalités en France (Paris, Ile-de-France hors Paris, autre région) et 4 modalités hors de France (Europe, Amériques, Afrique et Moyen-Orient, Asie et Océanie) | | Pour les diplômées en exercice salarié, le codage repose sur l'adresse des établissements dans lesquels elles sont en poste. Pour les diplômées en exercice indépendant, le codage repose sur l'adresse de l'entreprise de laquelle elles sont dirigeantes, ou de la société de portage de laquelle elles sont membres (code postal). Pour les personnes travaillant à l'étranger, nous avons d'abord codé le pays puis regroupés les pays de façon à obtenir des catégories suffisamment importantes pour qu'elles aient un sens statistique (calcul des pourcentages). |